

DEUX ASSISTÉES SOCIALES DÉNONCENT LES VÉRIFICATEURS

- ☐ « Il a décidé de faire mon budget »
- ☐ Son logement fouillé durant son absence
- ☐ Chèque coupé sur dénonciation sommaire

■ QUÉBEC — Les protestations des plus démunis contre les « bouibous-macoutes » vont en s'amplifiant. A Québec, une coalition de huit groupes populaires a dramatisé cette contestation, hier, en faisant témoigner deux assistées sociales — rendues anonymes par le port de gogoules — récemment visitées par les enquêteurs spéciaux de l'aide sociale.

MARIO ROY
de notre bureau de Québec

L'une d'elles a raconté que les représentants du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu ont fouillé son logement en son absence. Et ce, après qu'elle eut été dénoncée par sa propriétaire comme vivant des fruits de la prostitution.

« C'est complètement faux », a assuré la quadragénaire en sanglotant.

« Mais j'ai quand même reçu une note me disant que je n'aurais plus droit à l'assistance sociale étant donné que j'avais des moyens de survie : il fallait que je m'organise avec ça », a-t-elle ajouté.

Elle a récupéré son droit aux prestations après avoir effectué des démarches « agressives » auprès du directeur du centre Travail-Québec.

« Ça m'atteint bien gros physiquement tout ça. Je dors pas, ça me fait faire de l'angoisse », a conclu celle qui, hier, a poussé la prudence jusqu'à éviter de ménager des ouvertures pour les yeux et la bouche dans la taie d'oreiller dissimulant son visage.

L'autre témoin portant car-goule, une jeune femme, a narqué la façon dont l'enquêteur « a décidé de faire mon budget puis de me faire signer un papier comme de quoi j'arrivais avec l'argent qu'il me donnait... »

Elle a conclu : « Depuis ce temps-là, je vis dans la crainte. Le téléphone sonne, c'est-tu eux autres ? Ça cogne à la porte, c'est-tu eux autres ?... »

Dans les deux cas, les inscriptions aux dossiers ainsi que les motifs précis des visites sont inverifiables en raison de l'anonymat dans lequel se sont confinées ces personnes, « par crainte de représailles », a-t-on expliqué.

Au Québec, 270 000 des 493 000 assistés sociaux de plus de 18 ans sont des femmes ; 79 000 d'entre elles sont chefs de famille mono-parentale.

A celles-là — et aux autres — le Centre des femmes a conseillé de refuser l'entrée à son domicile aux enquêteurs spéciaux ; et d'insister pour que rendez-vous soit pris pour une entrevue avec ces agents aux bureaux mêmes du centre Travail-Québec.

Ces groupes populaires — qui vont de la Maison des jeunes Saint-Jean-Baptiste au Regroupement des femmes sans emploi du nord de Québec — contestent non seulement les modalités selon lesquelles les visites à domicile sont menées, mais le principe même de ces interventions. Tout comme le recours aux témoignages de tiers (voisins et autres) constituant une invitation directe à la délation.

« Chaque bien acquis, la façon d'administrer son budget, la façon d'utiliser son argent, ses choix de vie sont susceptibles d'inspection, de semer le doute et de jouer en défaveur de l'assisté social », affirme le communiqué conjoint.

Dans la foule bigarrée qui occupait les locaux du Centre des femmes de la basse-ville pour le temps de la conférence de presse, se trouvait aussi un personnage depuis longtemps passé au rang des célébrités dans la Vieille Capitale.

Luc-André Godbout, le ramoneur des pauvres, a annoncé son intention de commencer un jeûne devant les bureaux de la Commission des droits de la personne, puis devant l'édifice de la Cour suprême du Canada.

« Il faut agir face à ça avant que tout le monde devienne malade, stressé. C'est pire que l'apartheid ! » s'est-il exclamé.

Luc-André Godbout, le « ramoneur des pauvres de Québec », a tenu parole: il a planté sa tente en fin de journée en face de la Commission des droits de la personne, boulevard Charest. Il entend poursuivre sa grève de la faim jusqu'à ce que le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, Pierre Paradis, mette fin à l'opération des visites à domicile.

UNE LOI ANTI-TABAC AUX GRIFFES « SYMBOLIQUES »
Québec renonce à interdire la nicotine dans les autobus

■ QUÉBEC — Les fumeurs et en même temps, voyageurs au long cours, peuvent... respirer. Québec a renoncé à prohiber la nicotine dans les autobus assurant des liaisons interurbaines. Le ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, a en effet consenti à amender en ce sens son projet de loi consacré à la protection des non-fumeurs.

MARIO ROY
de notre bureau de Québec

D'autres articles — mineurs — de la proposition législative ont aussi été modifiés. Ainsi, on a mieux encadré la définition de « lieux de réunion » où les fumeurs seront persona non grata. Et surtout, on a prévu que le ministère de l'Environnement devra inclure dans son rapport annuel un bilan de l'application de cette nouvelle législation.

D'autre part, la « police de la nicotine » risque peu de pousser le Québec vers un régime totalitaire... Le ministre Lincoln a en effet admis que les amendes prévues par la loi ont avant tout valeur de symboles.

« Ces sanctions sont obligatoires pour rendre la loi viable du point de vue juridique, mais en pratique, elles ne s'appliquent pas parce que l'existence même de ces lois provoque un effet d'entraînement qui fait que les gens les observent. Dans cinq ans d'ici, on verra qu'il y aura eu très peu de cas ou des gens auront été traduits en cour », a commenté M. Lincoln.

Par exemple, a-t-il illustré, aucune action judiciaire n'a été en-

treprise contre un fumeur dans la ville d'Aylmer, où il existe pourtant des règlements de ce type depuis plus de onze ans.

Il est toujours prévu que la Loi sur la protection des non-fumeurs entrerait en vigueur le premier janvier 1987.

Les autobus

Quoi qu'il en soit, l'article 12 du projet de loi 84, déposé devant l'Assemblée nationale le 14 mai dernier, prévoyait l'interdiction totale de fumer dans « un autobus, une ambulance ou une voiture de métro ».

Mais, au cours de l'étude article par article de la proposition législative à laquelle on s'est livré cette semaine en commission parlementaire, le ministre a révisé ses positions après que le député péquiste de Terrebonne, Yves Blais, l'eût accusé de défendre un « projet de loi anti-autobus ».

On sait que l'article 13 du projet de loi ne fait pas la même obligation aux opérateurs de trains et de traversiers, qui doit simplement mettre 50 p. cent des sièges à la disposition des non-fumeurs.

Dans une lettre adressée au ministre, Romain Girard, directeur de l'Association des propriétaires d'autobus, avait de son côté souligné que la ségrégation des sièges (fumeurs et non-fumeurs) constitue une solution pratique et satisfaisante pour tous.

Bref, la nouvelle version du projet de loi veut que les opérateurs d'autobus assurant des liaisons interurbaines doivent con-



Clifford Lincoln

sacrer 70 p. cent de l'espace disponible aux non-fumeurs. A partir du premier janvier 1989, il sera interdit de fumer dans ces mêmes autobus lorsque la distance à parcourir sera de moins de 300 kilomètres; et la règle du 70 p. cent prévaudra pour les trajets plus longs.

L'interdiction demeure totale dans les autobus urbains, aéroportuaires, ou réservés au transport des écoliers et des handicapés. Les autobus nolisés échappent à toute obligation.

De fastidieux travaux

Au début des travaux de la commission, les critiques péquistes ont tenté d'amener le gouvernement à ouvrir le forum à toute une série d'intervenants.

Le député Blais a notamment réclamé l'audition de témoignages des propriétaires d'autobus, de l'Union des municipalités, du Syndicat des fonctionnaires du gouvernement du Québec, de l'industrie du tabac et du mouvement Cig-Arrêt.

Les libéraux, le ministre Lincoln en tête, ont refusé de se compromettre dans un tel processus de consultation.

Ce refus a provoqué de l'autre côté de la table, une longue série d'interventions — à certains moments plus ou moins farfelues — destinées à retarder la marche des travaux.

Neanmoins, l'opposition officielle a pu exprimer ses réserves sur le projet de loi 84 qui, selon elle:

— ne prévoit aucune restriction sur la publicité des produits du tabac, particulièrement dommageable en ce sens qu'elle risque d'attirer les enfants et les adolescents vers le tabagisme;

— fera proliférer une myriade de règlements plus ou moins cohérents dans les 1 500 municipalités et les centaines d'institutions dorénavant habilitées à légiférer en cette matière;

— ne suggère ni ne prévoit aucune solution de rechange pour l'industrie du tabac, qui emploie des centaines de travailleurs au Québec.

Il est vrai que le député Blais a en outre reproché au projet de loi de « décider que les gens pourront fumer à satiété dans certains lieux: les gens pourront s'embaucher comme des jambons!... »

LE PROJET BAIE JAMES II
Bourassa disposé à associer les Américains à des filiales d'Hydro

■ LOWELL — Le premier ministre Bourassa n'écarte pas la possibilité d'offrir aux États de la côte-est américaine de s'associer financièrement à Hydro-Québec pour créer des filiales chargées de la réalisation de la phase II de la Baie James.

YVON LABERGE
envoyé spécial de LA PRESSE

À l'issue de la première journée des travaux de la 14^e conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada réunis au Massachusetts, M. Bourassa a expliqué que cette participation serait, il va de soi, minoritaire.

« On a pensé à des formules

dans lesquelles les États américains de la côte-est pourraient s'associer dans une filiale d'Hydro-Québec dans une proportion minoritaire », a confié hier le premier ministre aux journalistes québécois qui l'accompagnaient aux États-Unis.

Il estime même que si c'est tout ce qui manque au Québec pour obtenir des contrats d'exportation d'énergie ferme, cette participation pourrait atteindre 25 p. cent du capital-action de la ou des filiales qu'Hydro-Québec créerait pour mener son projet à bon port.

S'il reconnaît ne pas en avoir discuté encore avec les gouverneurs des États de la côte-est américaine, il ne cache pas que cette hypothèse est à l'avantgarde des parties en cause.

Dans un premier temps, a-t-il

expliqué, une telle formule assurée à Hydro-Québec le contrôle du projet et, ajoute-t-il, « ça peut nous aider dans le financement et on a les revenus et on crée des emplois ici ». Cependant que du côté américain, la formule est de nature à les rassurer quant à la fiabilité de la source d'approvisionnement en électricité.

Bien sûr, si les Américains investissent dans une filiale d'Hydro-Québec avec les risques que cela peut comporter, il est tout à fait normal, dans l'esprit du premier ministre, qu'ils aient droit aux profits que réaliserait cette filiale sur les 20 ou 25 ans de son existence légale. Cela, promet-il, sans porter atteinte ni diluer la propriété à cent p. cent québécoise d'Hydro-Québec comme institution nationale.

On sait qu'Hydro-Québec négocie présentement un semblable partenariat avec Hydro-Ontario pour la réalisation des travaux du harnachement de la rivière Grande Baleine, située juste au nord du complexe hydro-électrique de la rivière La Grande.

« Mon défi, comme vendeur, a dit M. Bourassa, c'est de leur dire que nous allons respecter notre contrat. S'ils veulent une double assurance, je suis prêt à leur offrir une participation minoritaire dans des filiales chargées de réaliser le projet ».

Et cela vaut tout autant pour l'Ontario, les États de la Nouvelle-Angleterre, l'État de New York que pour ceux du Mid Atlantic (New-Jersey, Maryland, notamment.)

L'amnistie des illégaux: la « guillotine » tombe

■ QUÉBEC — Le projet de loi 58, qui ouvre les portes de l'école anglaise à quelque 2 000 enfants qui y sont déjà illégalement, ne sera pas discuté en commission parlementaire. La « guillotine » est tombée hier sur ces discussions qui n'en étaient, après 26 heures, qu'au premier des 12 articles du projet.

GILBERT BRUNET
de notre bureau de Québec

Constatant le « manque évident de bonne foi » de l'opposition qui se le fait imposer, s'est poursuivi tard hier soir, l'opposition ayant décidé que les 23 membres de son groupe parlementaire prendraient la parole pendant les 10 minutes prévues par le règlement.

En présentant sa motion de clôture, M. Gratton a dit son

« ambivalence »: regret de devoir recourir à cette mesure exceptionnelle, et fierté que cela permette l'adoption d'une mesure « humaine et urgente » comme le projet de loi 58.

Le premier à riposter, M. Guy Chevrette, leader de l'opposition, a affirmé qu'il s'agissait d'un « bel exemple de l'intolérance et de l'arrogance » de ce gouvernement.

Plus que sur une défense de l'intégralité de la Loi 101, comme le Parti québécois le fait depuis la présentation du projet de loi, c'est sur « la légendaire infailibilité » de M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation et ex-directeur du Devoir, que M. Chevrette a fait porter sa critique.

C'est le même homme, a dit M. Chevrette, qui dénonçait dans son journal la clôture des débats sur la Loi 101, après 200 heures. Et c'est le même député d'Argenteuil qui dénonçait la clôture sur la réforme des commissions scolaires, après 160 heures de débats.

C'est au « refus systématique de ce gouvernement à consulter qui que ce soit » que M. Che-

vrette s'en prend. Et singulièrement au refus de M. Ryan d'entendre ceux qui ne partagent pas « SA » solution au problème des élèves illégaux qui n'a de cesse depuis neuf ans.

M. Ryan, parrain du projet dit « d'amnistie », a quant à lui repris la synthèse qu'il répète depuis des semaines: un geste précis, qui répond à un problème précis, qui n'a pas l'ampleur que le « discours nationaliste » du PQ voudrait lui donner; un geste humanitaire, qui régularise le statut d'enfants qui n'ont commis aucun crime; un geste courageux, dans un dossier que le gouvernement précédent a laissé pourrir; un geste qui contribuera au respect de la Charte de la langue française puisque le projet « a des dents » pour empêcher que la situation des illégaux ne se répète dans l'avenir.

Sur la motion de clôture, M. Ryan affirme que l'opposition a eu, en 26 heures, « tout le loisir de dire ce qu'elle avait à dire mais a choisi de ne pas dire ». La démocratie ayant été respectée, a conclu M. Ryan, il est temps que la décision s'exerce.

La N.-É. et T.-N. veulent aussi exporter leur énergie

■ LOWELL — À leur tour, la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve sont intéressées à exporter de leurs énergies vers les États de la Nouvelle-Angleterre.

Pour sa part, le premier ministre néo-écossais John Buchanan offre de fournir quelque 600 mégawatts d'électricité dès 1994 et davantage par la suite, cependant que son homologue terre-neuvien Brian Peckford, en plus de l'électricité du Labrador, du pétrole et du gaz pour actionner les centrales thermiques américaines.

C'est du moins ce qu'ils ont fait savoir hier à la 14^e conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada, mais cela ne refroidit nullement l'enthousiasme du premier ministre Robert Bourassa qui, lui, veut toujours vendre quelque 12 000 mégawatts d'électricité à nos voisins du sud.

D'abord, a expliqué M. Bourassa, la Nouvelle-Ecosse propose de vendre 600 mégawatts produits par des centrales au charbon et le Québec un potentiel de

12 000 produits par des centrales hydrauliques non-polluantes.

Ensuite, Terre-Neuve ne peut exporter vers les États-Unis le pétrole et le gaz que le lui fournit pas encore Irbertia, cette immense réserve située dans l'Atlantique.

De plus, ajoute le premier ministre du Québec, la Nouvelle-Ecosse propose d'acheminer son électricité vers la Nouvelle-Angleterre via des lignes de transmission passant sous la Baie de Fundy pour transiter par le Nouveau-Brunswick.

M. Buchanan estime que l'installation de ces lignes sous-marines est réalisable et que des études le prouvent. De son côté, M. Bourassa a expliqué que cette technique n'est toujours pas au point. Et si elle l'était, les coûts de transport rendraient le prix de l'électricité néo-écossaise hors de prix.

M. Bourassa explique cela du fait que pour afficher des prix compétitifs, la Nouvelle-Ecosse devrait exporter quelque 1 500 mégawatts vers la Nouvelle-Angleterre, ce que cette province

maritime ne peut faire présentement, ni dans dix ans.

Interrogé à l'issue des travaux de cette première journée de la 14^e conférence annuelle des gouverneurs et des premiers ministres, M. Bourassa s'est dit assuré plus que jamais que son projet de phase II de la Baie James avance dans la bonne direction.

Comme preuve à cela, il explique que la hausse prévue du prix du pétrole joue en faveur de son projet et que les craintes toujours grandissantes des Américains de l'est envers les pluies acides et les centrales nucléaires forceront peut-être l'achat massive de l'énergie venue du nord. De plus, estime-t-il, la demande en énergie des États de la Nouvelle-Angleterre est à la hausse, et le gouverneur du New Hampshire, M. John Sununu, a tendance à lui donner raison.

« Je suis plus confiant qu'il y a trois mois, alors que le prix du pétrole diminuait et qu'on se demandait s'il n'y aurait pas une baisse d'intérêt pour l'électricité produite au Québec », a-t-il confié.

Cahier SPECIAL
Ne manquez pas
demain dans la presse

L'A. D. A.

L'Association des détaillants en alimentation (A.D.A.) regroupe plus de 2500 épiciers indépendants du Québec, qui vont du petit dépanneur au supermarché, avec ou sans bannière. Des épiciers qui voient à leurs intérêts professionnels tout en étant à l'écoute des consommateurs.

Le fol amour de mère Teresa

Cette petite femme de 76 ans, infirme, enrobée de blanc et bleu, aux yeux brillants et au sourire constant, qu'a-t-elle donc pour autant séduire les gens?

Car les Montréalais ont été séduits. Du moins ceux qui avaient la chance d'être invités au Déjeuner de la prière et de l'amitié des chefs de file de Montréal. Plus de 1500 d'entre eux ont même voulu se rendre à la cathédrale à six heures et demie tout simplement pour prier avec elle. Et 2200 personnes ont payé \$25 pour déjeuner d'un croissant et d'un café et l'entendre parler à la foule remplissant les salles d'un hôtel. Pourquoi donc?

Mère Teresa n'a qu'un sujet de discours, de prière ou d'action, c'est l'amour. Et elle sait de quoi elle parle.

Il faut aimer follement pour consacrer sa vie à ramasser les mourants qui traînent dans les rues de Calcutta et les amener dans sa maison tout simplement pour leur permettre de mourir dignement, comme une vraie personne humaine.

Il faut follement aimer la vie pour l'honorer et la vénérer de cette façon jusqu'à son dernier souffle. C'est pourquoi elle peut, avec immense autorité, dénoncer l'avortement: avec un tel respect de la vie, avec un tel respect des derniers moments, elle ne peut que passionnément défendre les tout premiers instants.

Pour bien parler de vie, il faut savoir donner la sienne; pour bien parler d'amour, il faut savoir aimer de tout son être. Les gens reconnaissent les discours vrais; ils les cherchent. Hier, ils en ont entendu un très beau et très grand.

Jean-Guy DUBUC

Échec des «sages» du Commonwealth

L'échec des «sages» du Commonwealth, partis il y a six mois à la recherche d'une solution négociée pour l'Afrique du Sud, pourrait bien marquer un tournant décisif dans l'évolution de la situation dans ce malheureux pays.

Le groupe avait été constitué en octobre dernier, à Nassau, dans la pensée qu'un effort soutenu en vue du rapprochement des communautés ennemies offrirait encore des chances d'éviter le pire. Or, le rapport des sept membres du groupe sur l'état de la mission est extrêmement pessimiste.

L'espoir reste mince que puisse être évité un bain de sang. Le pronostic fixe à des milliers de morts, pendant une guerre civile qui pourrait durer 15 ans, le prix à payer pour le règlement de la question sud-africaine.

Le verdict des sages du Commonwealth est d'autant plus affligeant qu'il émane de personnalités de haute qualité et qu'il signe la fin d'un espoir. L'espoir que le gouvernement Botha s'éveille enfin aux réalités. À quoi bon offrir ses bons offices, si ces bons offices ne sont pas désirés et n'ont aucune chance d'aboutir?

Un constat: le gouvernement de Pretoria ne veut rien entendre. On croyait savoir depuis un certain temps que le président Botha lui-même restait insensible aux objurgations des milieux d'affaires, qui, plus lucides que les hommes au pouvoir, demandaient un changement radical d'orientation et l'application de mesures propres à mettre fin à l'antagonisme racial.

Mais la prospection des sages a, au cours des six mois écoulés, révélé, chez le gouvernement de M. Botha, une attitude encore plus décourageante: Pretoria ne veut pas de négociations. On avait déjà pu deviner cette attitude de refus le 19 mai dernier quand, à la barbe des sages, l'armée sud-africaine a attaqué trois pays voisins réputés pour abriter des insoumis appartenant à l'African National Congress (ANC).

Aujourd'hui, aux recommandations du groupe le gouvernement Botha répond par la proclamation de l'état d'urgence sur tout le territoire et par l'arrestation de nombreux opposants. On ne saurait favoriser plus ouvertement la politique du pire quand il faudrait, au contraire, reconnaître l'ANC comme interlocuteur, en finir avec l'apartheid, libérer Nelson Mandela, le chef de l'ANC, et abattre les barrières raciales. La trêve, dont le besoin est si impérieux, devient impossible dans ces conditions.

Le gouvernement canadien, dans cette affaire, est à la fois locomotive et frein. Locomotive, parce qu'il a poussé très fort à la formation du groupe des sages et qu'encore hier Ottawa a annoncé des sanctions économiques qui, pour insuffisantes qu'elles apparaissent, visent à fléchir Pretoria. Frein dans la mesure où le gouvernement canadien évite de heurter de front les convictions de Mme Thatcher, qui reste opposée à des sanctions économiques.

Les sanctions économiques apparaissent comme l'ultime recours face à un gouvernement sud-africain buté, même si le débat reste ouvert sur la validité et l'efficacité complètes de cette forme de pression.

Le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest va être invité à faire sentir son poids à son tour. Fidèle à une tradition qui conseille de recourir aux voies de la diplomatie confidentielle avec la Grande-Bretagne, M. Mulroney fera appel à toutes ses ressources de conciliateur pour convertir Mme Thatcher, lors de la visite de celle-ci au Canada, en juillet. Entre-temps, va se poursuivre la montée des périls.

Guy CORMIER

Un retard nuisible

Le gouvernement fédéral attendra encore plusieurs mois avant de prendre une décision au sujet des brevets pharmaceutiques. Les partisans du statu quo ne peuvent que s'en féliciter; mais ce n'est pas dans l'intérêt du Canada.

Le statu quo tend à étouffer la recherche pharmaceutique et le développement de nouveaux médicaments au Canada. En privant les chercheurs d'une exclusivité équitable dans la commercialisation de nouveaux produits, la loi actuelle décourage la recherche ainsi que toute l'activité économique qui l'accompagne. Il est aberrant que les mêmes politiciens qui parlent si volontiers de haute technologie et de bio-technologie soient incapables de se décider à prendre les mesures nécessaires pour que le Canada puisse au moins se maintenir face à la concurrence étrangère.

La loi actuelle favorise l'industrie imitatrice qui copie les produits développés par d'autres sans avoir à en supporter les frais de recherche. Il est clair que cette industrie peut vendre des médicaments à des prix plus bas, ce qui lui vaut des appuis politiques importants. Cependant, la source de ces économies se tarira au fur et à mesure que le Canada deviendra plus dépendant de l'étranger pour de nouveaux médicaments et de nouveaux traitements médicaux.

Quelques mois de plus peuvent paraître insignifiants mais, pendant ces quelques mois, de nombreuses décisions seront prises qui continueront à priver le Canada d'une activité scientifique et économique de pointe. L'industrie pharmaceutique attend depuis des années une décision qui justifierait de nouveaux investissements au Canada. Si Ottawa se soucie véritablement du coût des soins médicaux, il doit décider au plus vite d'encourager les industries qui cherchent les moyens de les abaisser.

Frédéric WAGNIÈRE



Reprise du 3 mars 1984

(Tous droits réservés)



Jacques Dufresne

Varia

(collaboration spéciale)

Encore les jeunes! Samedi dernier, Lysiane Gagnon revenait sur la question de l'accès des jeunes aux emplois du secteur public. La situation qu'elle dénonce est intolérable. On le sait depuis bientôt dix ans, mais il faut continuer d'en parler dans l'espoir qu'un jour quel qu'un passera aux actes.

Pour se distraire en attendant cet heureux moment, et pour hâter sa venue, on peut lire *Acceptation globale*, le livre le plus rafraîchissant depuis *Le Matou*. Lecture faite, j'ai une proposition à formuler: qu'à partir de cette année, un pourcentage significatif de la masse salariale du secteur public soit réservée à des emplois pour les jeunes. Cette mesure de salut public ne serait évidemment pas négociable et aurait présence sur toutes les dispositions des conventions collectives.

J'espère que tous les jeunes en état de lire un essai se feront un devoir de lire *Acceptation globale*, pour former ensuite le syndicat des lecteurs dudit livre, lequel se transformera en un front peu commun, qui négociera pour eux une convention historique.

• **Transplantation.** On fait actuellement sur des chiens des expériences consistant à greffer

des têtes sur des corps. Un de mes amis, médecin, est persuadé que, pour rendre cette intervention acceptable aux humains, il suffira de la présenter comme la greffe d'un corps sur une tête.

L'analyse de certains tableaux anciens, montrant des têtes séparées du corps, révélerait que, pendant quelques secondes, le cerveau fonctionne normalement dans ces étranges conditions. C'est ainsi que la tête de Louis XVI, exhibée devant la populace, aurait eu pleinement conscience du spectacle dont elle était le clou. Pour pouvoir ensuite greffer cette royale tête sur un corps républicain, il aurait fallu la congeler immédiatement après le guillotinage.

• **Piégeage.** L'émission *Le Point* nous donnait récemment un aperçu de l'habileté de nos braconniers. Voici une de leurs méthodes pour attraper un chevreuil: on attache à une branche solide une corde, au bout de laquelle on suspend une pomme ayant un bouquet de gros hameçons à la place du coeur. Le chevreuil saute sur la pomme et reste accroché aux hameçons jusqu'à ce que le ruse trappeur vienne l'achever.

Avec des méthodes de ce genre, un braconnier de l'Estrie a pu capturer 250 chevreuils des-

tinés au commerce illégal. Selon le docteur Pierre Olivier, vétérinaire à Piopolis, le citoyen en question a été condamné à une amende de 400\$.

• Comme il est ensuite allé en appel à deux reprises, l'amende n'a même pas couvert le coût des timbres requis par les procédures. Résultat final: bilan positif pour le tortionnaire d'animaux, négatif pour l'innocent contribuable.

• Incidemment, le docteur Olivier est le directeur fondateur d'une clinique pour gros animaux ou les bêtes sauvages blessées et abandonnées sont traitées bénévolement. Ne devrait-on pas imposer aux braconniers tortionnaires et commerçants des amendes dignes de ce nom, qui serviraient à soutenir des entreprises comme celle du docteur Olivier?

• **Shampooing.** Pour faire les tests requis par la mise en marché d'un nouveau shampooing, il faut faire souffrir, avant de les tuer, plus de mille animaux de laboratoire. Il y aurait actuellement plus de 250 shampooings sur le marché. Le progrès de l'humanité exige-t-il qu'on invente mille autres shampooings avant la fin du siècle?

• **Féminisme.** Personne, parmi

les féministes, ne semble s'être avisé du fait que les notes, les rangs, les prix d'excellence ont disparu des maisons d'enseignement au moment précis où les filles s'emparaient des premières places. Faut-il voir là un effet de la subtile bonté des femmes; de ces femmes qui prennent plaisir à mettre leur supériorité en veillesse pour avoir la satisfaction de voir briller l'homme qu'elles aiment?

• **Éducation.** La réforme vue par les auteurs de *Acceptation globale*: «Les enseignants et le personnel de soutien, tous pleins de la même ardeur pédagogique, ne voulaient pas être en reste. Ils décidèrent de participer eux aussi à ce renouveau. Ils ont basé leur enseignement sur le «vécu, l'expérimentation en milieu réel et la répétition», pour inculquer aux élèves certaines valeurs sociales. Leur dévouement a très bien servi. Les AG (sigle désignant les membres de la génération de l'acceptation globale), ont pu tout apprendre sur les stratégies syndicales, les grèves sauvages et la désobéissance civile. Si les AG n'étaient pas suffisamment âgés pour prendre une part active à ces pédagogies, ils l'étaient suffisamment pour en faire les frais.»

(1) Boreal Express.

REVUE DE PRESSE

La privatisation de la télévision française

La réforme de l'audiovisuel et en particulier la privatisation de l'une des trois chaînes de la télévision française continuent d'alimenter les polémiques dans la presse parisienne.

• Pour *Liberation* (indépendant de gauche), il s'agit d'une véritable révolution: «La dénationalisation de TFI est une vraie révolution. Par contrecoups successifs, c'est tout le paysage audiovisuel du pays qui risque de changer. Quel va-t-il advenir de la qualité et du volume de la production? Quel avenir pour Antenne-2, aux ressources rendues incertaines, et privée (si l'on peut dire) de la saine émulation d'une autre chaîne publique de grande audience? Ne faut-il pas s'alarmer des maintenant d'une excessive concentration de groupes multimédia par ailleurs si soucieux de la protection de leurs activités industrielles protéiformes? Les barristes commencent à s'en émouvoir. On rétorquera que chaque fois que les choses bougent, les questions frileuses a-

bondent. Encore faudrait-il que l'on soit convaincu de l'enjeu historique d'une telle opération. A un tel degré de non-urgence et à un tel niveau d'obstination idéologique, on finit par se dire que le ministre "opérateur" doit être sacrément indispensable pour que le "Pinay-Pompidolisme" ambiant se laisse ainsi entraîner dans une aussi dangereuse récréation.»

• Pour *L'Humanité* (communiste), cette loi est un «mauvais coup». «Aux horizons de ce "paysage audiovisuel" que nous promet Jacques Chirac, on n'aperçoit que des chaînes liées aux financiers, aux multinationales, ou au parti qui gère les affaires de l'État pour le compte des privilégiés. On ne voit que mauvais coups contre ce qui devrait être de formidables moyens de connaissances, d'informations, de culture. On n'y distingue que de nouvelles agressions contre l'emploi, contre les salaires. Cette conception de la "liberté", vieille comme le capitalisme, va

serrer encore plus fort le bâillon de la discrimination, de l'intolérance. La douloureuse expérience de nos voisins nous en montre les dégâts.»

• «Tout cela, ajoute *L'Humanité*, au moment où les nouveaux moyens de communication offrent d'immenses possibilités. Au moment où ils pourraient faire accomplir un bond formidable à la démocratie. C'est de cette révolution-là que la France a besoin pour mettre fin à l'intolérance, à la discrimination. Pour assurer le pluralisme, le respect de toutes les opinions, Chirac donne l'artillerie lourde. Mais que les usagers, les salariés, tous ceux qui sont visés, se rassemblent et ils peuvent faire reculer le parti de l'argent.»

• Pour *Le Figaro* (droite), la télévision doit être «indépendante du pouvoir en place»: «Dans un premier temps, toute la question est de savoir si l'on veut ou non sortir de la fiction érigée en système. Depuis que la télévision

existe, la fiction a toujours consisté à faire croire qu'elle était indépendante du pouvoir en place. Rien n'était plus faux et rien n'indiquait que les choses aient changé depuis cinq ans. (...) Dès lors, ou bien on entretient l'hypocrisie en se donnant l'air de multiplier les garanties de droit, ou bien on sort de l'hypocrisie en sortant du giron de l'État. Le pouvoir socialiste a choisi la première voie. En créant la Haute Autorité de l'audiovisuel, il a voulu faire croire qu'entre lui-même et la télévision une instance neutre assurerait l'indépendance de la seconde. L'ennui est que tous les membres de la Haute Autorité étaient eux-mêmes nommés par... le pouvoir politique. Le gouvernement veut balayer ce faux-semblant. La nouvelle commission de la communication et des libertés qu'il va mettre en place comportera neuf membres, dont trois seulement feront l'objet d'une nomination "politique". Minorité acceptable, mais minorité tout de même. La nouveauté est là.»

Agence France-Presse

Le courrier trois jours par semaine

Voici mes impressions concernant le nouveau rythme de distribution du courrier à domicile dont il a été question dans LA PRESSE ainsi que dans plusieurs journaux et pour lequel Mme Carole Jacques, députée du comté fédéral de Montréal-Mercier a pris position, endossant l'idée d'une distribution du courrier trois jours par semaine.

Lorsque vous prenez partie pour le concept de la livraison du courrier à domicile trois jours semaine, vous avez bien raison, à première vue, de croire que les citoyens auront effectivement un service, bien que boiteux. C'est également vrai que la Société canadienne des postes ferait des économies, car en plus de «couper» du temps, elle couperait des «postes». Ce dont vous ne faites pas mention, c'est que ces réductions auront comme conséquence d'augmenter d'un seul coup de tiers les travailleurs qui deviendront de toute évidence des bénéficiaires potentiels à l'assurance-chômage et au bien-être dit «social», lesquels bénéficiaires, ex-facteurs, la société devra bien supporter à même les deniers des contribuables. Que vous apportiez vos appuis publiquement à cette solution, m'inquiète. N'êtes-vous pas censé véhiculer le discours du gouvernement que vous représentez et que nous avons lu parce qu'il clamait bien haut son effort à la création d'emplois, ce qui laissait supposer, bien sûr, le respect des emplois déjà existants.

À mon avis, votre propagande risque d'aller à l'encontre de ce mandat lorsque vous endossez officiellement une diminution de services au public sachant très bien que vous réaliserez finalement des économies sur le dos des travailleurs, lesquels, je vous le

rappelle, la société devra bien supporter tôt ou tard.

A choisir entre deux maux, c'est-à-dire la boîte groupe ou le service trois jours semaine, j'opterais pour la boîte groupe car elle permet d'assurer la livraison quotidienne aux résidents des nouveaux quartiers tout en augmentant légèrement la main-d'oeuvre ce qui, par le fait même, protégerait le bassin d'emploi. Cette solution stopperait le mouvement du gouvernement qui a déjà tendance à vouloir couper dans les postes actuels tant du côté des facteurs que dans celui des cadres.

Le public ainsi que vous-même, Madame, auriez plutôt intérêt à défendre le droit acquis du service quotidien de la livraison postale.

Pour ma part, je continue de privilégier cette option car elle ne pénalise ni ne discrimine les résidents des nouveaux quartiers versus ceux des anciens quartiers et qu'elle agit comme un frein à la rétrocession des droits acquis.

Je serais porté à croire que les solutions devront plutôt venir de l'intérieur et que les employés, le syndicat et le patronat devront s'asseoir ensemble à une table de concertation afin de préserver les effectifs ainsi que les avantages actuels et donner un service auquel le public est en droit de s'attendre, c'est-à-dire un service qui rend justice à tous.

Pour ce faire, il faudra penser et agir avec une créativité nouvelle et s'attendre à quelques sacrifices de part et d'autre tant du public que du ministère des Postes et ce dans une perspective du «bien» collectif.

Serge TAPIN
facteur
succursale d'Anjou

La protection du saumon

Lettre ouverte à M. Yvon Picotte, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Depuis plusieurs années, l'opinion publique tend à se tourner vers la protection de l'environnement et des richesses naturelles qui sont notre héritage et celui des générations à venir.

Je voudrais ici vous entretenir de la protection du saumon de la rivière Natashquan qui nous tient à cœur.

Cette rivière à la limite de la moyenne et de la Basse Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent, au nord de l'île d'Anticosti, accueille comme vous le savez certainement quelque 30 à 40 mille saumons de cinq espèces différentes.

Votre ministère, Monsieur le Ministre, a injecté près de

\$400 000 depuis 1984 dans le développement de la pêche sportive et la protection du saumon de l'Atlantique (Salmo salar), dans la rivière Natashquan.

Ce que j'aimerais que vous nous expliquiez, Monsieur le Ministre, c'est comment il se fait et selon quelle logique, un même ministère peut-il investir de telles sommes dans une espèce menacée de toute part et, en même temps, délivrer plusieurs permis de pêche commerciale à l'embouchure de la même rivière?

Je vous prie d'excuser mon impertinence, Monsieur le Ministre, ainsi que ma crédulité qui me fait croire que vous répondrez à ma lettre.

Robert HENRI
Natashquan

Arbres abattus inutilement

M. Yvon Lamarre
Président du Comité exécutif
Ville de Montréal

Il y a quelques semaines, un citoyen de la rue Garnier de mon district électoral, se plaignait du fait que l'un de ses voisins avait fait abattre l'un des beaux arbres de la rue.

Cet événement tragique découlait d'une recommandation d'un contracteur engagé par le voisin en question. Ce contracteur affirmait que le tuyau reliant les égouts de la Ville à ceux du voisin avait été bloqué par les racines de l'arbre abattu et que la disparition de cet arbre réglerait d'une façon définitive les problèmes du voisin.

Ce n'est pas la première fois que des propriétaires de mon quartier attribuent leurs problèmes d'égout aux arbres avoisinants. Jusqu'ici ces arbres se trouvaient sur le terrain de la Ville. Dans ce cas, les responsables des

travaux publics ou du Jardin botanique réussissaient à persuader les propriétaires que les arbres n'étaient pas la cause des problèmes et que les racines ne peuvent pas pénétrer dans un tuyau d'égout en bon état.

Cependant, quand l'arbre est situé sur un terrain privé, il est impossible pour la Ville d'intervenir. Les propriétaires peuvent donc prendre la décision d'abattre des arbres en bon état à partir de fausses informations.

C'est pourquoi, il est important que l'administration municipale informe les propriétaires de Montréal afin de les inciter à conserver leurs arbres. Ceci pourrait être fait cette année par une campagne auprès des médias. Celle-ci pourrait être coordonnée par les responsables du Jardin botanique.

André CARDINAL
Plateau Mont-Royal

Environnement égale qualité

Je lis dans la brochure «Cet été, le Québec» la chronique décrivant le Bas-Saint-Laurent: «ses panoramas uniques, dans cette superbe région peuplée de manoirs anciens, ses villages vieux de 300 ans... ou chaque tournant de route vous fait découvrir un coin de pays toujours plus attachant».

Eh bien, les touristes auront une mauvaise surprise dans une courbe de la rue Principale, à L'Islet-sur-Mer, si le conseil de ville de la municipalité ferme les yeux sur l'érection d'une roulotte à patates, juste en face de la plus ancienne maison de la place et ce, dans un rayon de 500 pieds de la chapelle des marins.

Cette rue qui longe la mer est bordée de belles maisons, bien entretenues, qui dénotent la fierté de leurs occupants. Je visite, tous les ans, cette villette char-

mante où mes ancêtres Clair-Houde bâtissaient des navires, jadis, et je serais rebutée, comme tant d'autres, d'y voir une telle verve dans un si beau visage.

Les citoyens ont formé, me dit-on, un comité de conservation du patrimoine, ont présenté une pétition importante au ministère des Affaires culturelles, mais selon les dernières dispositions de celui-ci, la mission de protection du milieu revient aux édiles municipaux. Alerte, messieurs, il faut prouver votre sens de l'esthétique et refuser un vulgaire commerce, stigmatisé déjà par Jacques Godbout, qu'on a vu disparaître de nos grandes villes; espérons que ce ne sera pas aux dépens de nos jolis villages.

Gertrude LECLERC
Société d'histoire
Saint-Lambert

Coupures subtiles

Depuis deux années, la Régie de l'assurance-maladie du Québec effectue des coupures subtiles mais tranchantes dans la rémunération financière des actes d'avortement. Cette politique sournoise est très efficace puisque, en l'espace de deux ans, la tarification de cet acte a subi une diminution de près de 50%.

En 1984, la RAMQ décide de réduire la tarification de l'acte d'avortement de \$18; la rémunération passe de \$97 l'acte à \$79. Au printemps 1986, le Régie avise les médecins que, dorénavant, l'anesthésie du col utérin par infiltration cervicale ou paracervicale ne sera plus considérée comme une anesthésie régionale mais locale (comprise dans le tarif de base de \$55). Cette directive a pour effet de retrancher \$24 de la tarification pouvant être demandée pour un avortement, ramenant la rémunération maximale à \$55. Ainsi, depuis 1984, la tarification d'un avortement est passée de \$97 à \$55 l'acte, soit une coupure de près de 50%.

Réduire la tarification de cet acte, sous quelques prétextes que ce soit, a des conséquences graves et percutantes sur le droit des femmes d'avoir accès à des services d'avortement gratuits et sur demande.

Lorsque l'on sait que l'avortement est le seul acte médical qui n'a pas droit au tarif supplémentaire accordé pour la pratique privée. (Tous les actes médicaux effectués en bureaux ou cliniques privés ont une tarification supplémentaire pour couvrir les frais généraux assumés dans le milieu hospitalier.)

Lorsque l'on sait qu'il existe très peu d'endroits au Québec où les femmes peuvent obtenir gratuitement ce service sans passer par le «verdict» d'un comité d'avortement thérapeutique. (Il y a seulement 10 CLSC dans toute la province qui pratiquent en moyenne quatre avortements par semaine.)

Lorsque l'on sait que les cliniques privées ou médecins particuliers sont obligés d'exiger un tarif de surplus important aux femmes pour offrir ce service. (Le prix varie entre \$200 et \$800 dépendant du nombre de semaines de gestation.)

Lorsque l'on sait l'impact financier de ces coupures et de l'absence de tarification supplémentaire sur le budget de fonctionnement des Centres de santé des femmes qui offrent un service d'avortement sur demande et de qualité. (Pour le Centre de santé des femmes de Montréal cela engendre un déficit annuel de \$18.000.)

Lorsque l'on sait tout cela, nous ne pouvons faire autrement que de constater que ces coupures, soi-disant justifiées annihilent l'accès des femmes à un service d'avortement libre et gratuit. De telles politiques découragent la mise sur pied de nouveaux services d'avortement hors réseau et mettent en péril ceux qui existent déjà dans les Centres de santé des femmes. En outre, ces coupures occasionnent la hausse des coûts supplémentaires exigés aux femmes qui ont recours à des cliniques ou bureaux privés pour obtenir un avortement.

Ces décisions de la RAMQ constituent donc un recul important pour le droit des femmes à disposer librement de leur corps. Désormais, mis à part quelques rares CLSC, le seul endroit où les femmes pourront «peut-être» obtenir un avortement gratuit sera l'hôpital, si naturellement le comité d'avortement thérapeutique le juge essentiel! Ainsi l'Etat, par le biais de coupures sporadiques et le refus de la tarification supplémentaire de l'avortement au même titre que tous les autres actes médicaux, sabre en douce dans les droits des femmes gagnés de hautes luttes.

Le Regroupement des centres de santé de femmes du Québec demande à la RAMQ d'établir immédiatement le tarif supplémentaire accordé à tout acte médical pratiqué hors du réseau hospitalier pour l'acte d'avortement afin que ce dernier ait une tarification convenable et réaliste.

L'acte d'avortement est un service essentiel pour la santé des femmes et se doit d'être accessible à toute femme gratuitement et sur demande.

Diane MAHONEY
pour le Regroupement
des centres de santé
de femmes du Québec

Un budget satisfaisant

Un sujet qui m'intéresse particulièrement, c'est celui du budget du ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque.

Evidemment, sur certains points on peut trouver matière à critique. Mais si l'on regarde ce budget dans une optique globale et avec un esprit de synthèse, on reste très satisfait.

Je suis très satisfait de constater la farouche détermination de ce nouveau gouvernement d'assainir les finances du Québec, ce qui permettra la création d'un climat favorable aux investissements et à la stimulation de notre économie. On n'empruntera plus pour payer l'épicerie et nos jeun-

nes auront un avenir prometteur.

Avec la petite marge de manœuvre dont ils jouissaient, les libéraux ont quand même offert des exonérations d'impôts aux nouvelles entreprises, réduit l'essence dans plusieurs régions périphériques, injecté de l'argent neuf dans les garderies. Ils sont parvenus surtout à maintenir les acquis des contribuables tout en compressant le déficit.

Ce n'est peut-être pas un budget spectaculaire, mais c'est un bon premier budget.

Le Québec n'est-il pas mûr pour plus de sagesse politique?

Denise PHANEUF
Montréal

DOCUMENT

Centraide et le rôle social des municipalités

Extraits du mémoire de Centraide Montréal présenté à la Commission Parizeau le 11 juin.

Il nous apparaît qu'au cours des quinze dernières années, une séparation trop rigide des compétences s'est installée au sein des divers niveaux de pouvoir de telle sorte que trop de municipalités ont complètement exclu de leurs préoccupations les besoins sociaux de leurs commettants.

Il était nécessaire, à une certaine époque, de mieux définir et de mieux identifier les niveaux de l'ensemble des soins de santé et des services sociaux au sein de notre société. Cette grande reorganisation était nécessaire et devait dépendre au premier chef de la responsabilité du gouvernement provincial.

Mais en contrepartie, les municipalités ont eu trop tendance à se cantonner dans certaines zones de responsabilité et à considérer le domaine social comme hors de leur compétence. Les municipalités acceptent à peu près toutes de jouer un rôle important au niveau des loisirs, des bibliothèques, des parcs, de l'environnement et même du logement... mais pour beaucoup d'entre elles, elles sont portées à considérer que le domaine de la santé et des services sociaux ne relève absolument pas de leur compétence.

Briser des cloisonnements
«Sans vouloir rapatrier au niveau des municipalités les soins de santé et les services sociaux, il nous apparaît important et urgent que les municipalités brisent ces cloisonnements trop rigides et redécouvrent en ce domaine de nouvelles avenues d'action et de présence.

En effet, la vie des citoyens ne peut être sectionnée en zones étanches. Toutes les dimensions de l'être humain sont étroitement interreliées. De plus, certains problèmes sociaux sont vécus de façon très particulière au niveau de certaines municipalités alors qu'ils sont presque complètement absents ailleurs. Autant de raisons d'une attention et d'une présence des municipalités à la di-

mension sociale de la vie de leurs commettants.

Il nous faut être conscients que déjà, par de nombreux programmes qu'elles administrent, les municipalités ont un impact social très important. Cela est encore plus évident dans certains programmes comme par exemple les programmes concernant l'habitation et l'aménagement urbain.

Il est en effet bien évident que les politiques municipales en matière d'habitation, de logement et d'aménagement urbain peuvent avoir des répercussions importantes pour certaines populations, particulièrement pour les populations moins favorisées. Il n'est pas indifférent en effet de construire des logements sociaux qui vont créer des ghettos ou qui au contraire vont permettre une meilleure intégration et une meilleure participation sociale.

Les services de police touchent aussi quotidiennement les problèmes sociaux et les populations en difficulté. Déjà la concertation des énergies entre les corps policiers et les services de santé et les services sociaux existe et certaines initiatives des corps policiers au niveau de la prévention et de l'action auprès des jeunes sont à cet égard fort intéressantes.

De nombreux autres programmes gérés par les municipalités comportent une dimension sociale; pensons ici par exemple à l'aménagement urbain, aux services de récréation, au transport des personnes handicapées, etc.

Développer une politique cohérente

La plupart des municipalités ont des politiques explicites touchant le loisir, la récréation, les bibliothèques, les parcs, l'aménagement urbain... Nous croyons important que les municipalités développent aussi des politiques plus explicites au plan de leurs interventions au plan social. Déjà de nombreuses municipalités agissent en ce domaine, mais il s'agit trop souvent d'actions «à la pièce», et serait fort intéressant que les municipalités fassent le point de leurs interventions, en ressortent les politiques déjà implicites et entrevoient pour

l'avenir l'élaboration de politiques plus globales et mieux intégrées.

Evidemment cette présence «sociale» des municipalités variera énormément d'une municipalité à une autre. Il est clair que les grandes municipalités ont un «poids social» beaucoup plus important par toutes leurs politiques de logement, d'environnement, de transport, de loisirs, etc. Mais nous croyons que même les petites municipalités doivent «porter» la dimension sociale de leur action et de leur milieu et développer une politique sociale cohérente et articulée.

Soutenir les organismes bénévoles

Dans cette perspective et cette préoccupation d'une présence plus large et mieux intégrée aux besoins de leurs commettants, déjà quelques municipalités ont trouvé diverses formes de collaboration et de concertation avec les organismes communautaires de leur milieu.

En effet, ce qui caractérise les groupes bénévoles et communautaires, c'est la plupart du temps leur environnement très local et leur action au niveau de besoins très concrets et quotidiens. Il est donc normal que ces groupes entrent en relation avec les responsables municipaux qui sont eux aussi très près du vécu quotidien et dans les grandes villes, très près de la vie des quartiers et des divers communautaires.

C'est ainsi, par exemple, que certaines municipalités ont accepté de participer au financement de centres communautaires regroupant divers organismes bénévoles dans un seul lieu et offrant des services diversifiés à la population locale. Certaines autres municipalités participent au financement de centres d'information et de référence afin d'orienter la population vers les services les plus adéquats. D'autres municipalités mettent gratuitement à la disposition des organismes bénévoles des locaux et de l'équipement.

Ces formules de collaboration et de concertation sont très va-

riées et répondent à des chemins historiques et locaux très diversifiés. Il n'est pas question pour nous de dégrader des modèles et des formules rigides et applicables partout. Nous croyons, au contraire, qu'il faut laisser place à l'imagination et à la créativité. Par ailleurs, il ne faut plus que les municipalités se défilent trop facilement de leurs responsabilités à ce niveau sous prétexte que les questions traitées ne sont pas de leur compétence.

Sans tomber dans les grands principes et les orientations globalisantes, il nous apparaît évident qu'il nous faut développer des pratiques et vivre des expériences. En effet, les élus municipaux ne peuvent être indifférents à la situation des jeunes de leur milieu, ni à celle des personnes âgées ou des personnes handicapées. Partout d'ailleurs, face à des besoins et à des problèmes, les citoyens se mobilisent et mettent eux-mêmes sur pied des services et des regroupements. La présence et l'appui de la structure municipale sont importants et nécessaires pour ces citoyens prêts à agir et à travailler.

Dans l'aide et le soutien aux organismes bénévoles et communautaires, les municipalités devront cependant se garder de les dominer ou de les orienter. Elles devront faire un effort particulier pour respecter leur autonomie, leurs initiatives et leurs projets.

Il est en effet tentant, lorsque l'on fournit des fonds, de s'intégrer dans la gestion de l'organisme aidé, surtout s'il s'agit d'un organisme qui agit tout près de nous et que nous voyons évoluer quotidiennement.

La spécificité de l'organisme bénévole et communautaire est faite de participation, de prise en charge, de responsabilité assumées. Il faut à tout prix respecter ce désir des citoyens de prendre eux-mêmes en main leurs problèmes, même si, à certains moments, ces organismes peuvent avoir tendance à remettre en cause certaines politiques ou orientations municipales. En prenant en main leurs propres problèmes, ces citoyens dégagent d'une cer-

N.B.
• Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
• Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
• LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
• L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
• Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
• Si possible écrire à la machine, à double interligne.
• Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

AFRIQUE DU SUD: 10^e ANNIVERSAIRE DES ÉMEUTES DE SOWETO

La communauté internationale s'inquiète de l'état d'urgence

■ La communauté internationale a manifesté son inquiétude et sa réprobation à la suite de l'instauration de l'état d'urgence en Afrique du Sud.

Les pays africains ont aussitôt réclamé la convocation d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU pour examiner la situation en Afrique du Sud. La réunion se tiendra aujourd'hui et commémorera également le 10^e anniversaire des émeutes de Soweto.

Le gouvernement américain a durci le ton contre Pretoria en dénonçant sévèrement « ces mesures répressives qui constituent une grave erreur et témoignent d'un manque de compréhension des causes fondamentales des troubles et de la violence ». Mais il a dans le même temps renouvelé son opposition à l'adoption de sanctions économiques contre Pretoria. « Le libre flux du commerce, des emplois et du capital (...) a bénéficié aux Noirs plus qu'il ne leur a nuï », a affirmé M. Larry Speakes, le

porte-parole de la Maison-Blanche.

Washington a également invité le gouvernement sud-africain à faire toute la lumière sur les accusations de complicité policière dans les affrontements entre factions noires à Crossroads, le grand bidonville du Cap.

Le département d'État s'est d'autre part déclaré extrêmement déçu de la décision du Groupe des personnes éminentes (EPG) du Commonwealth d'abandonner sa mission de médiation en Afrique du Sud.

De leur côté, les pays de la CEE ayant des ambassades en Afrique du Sud les fermeront toute la journée de lundi prochain, jour du 10^e anniversaire des sanglantes émeutes de Soweto. Une proposition allemande en ce sens a été acceptée à l'unanimité par les représentants politiques des douze réunis hier à La Haye.

La fermeture des missions pendant 24 heures a pour but

de signaler au gouvernement de Pretoria l'opposition des 12 à l'apartheid et leur désapprobation de l'état d'urgence national réimposé hier.

À Londres, le Foreign Office a qualifié l'imposition de l'état d'urgence de « très décevante ». Toutefois, Mme Margaret Thatcher a déclaré: « Nous ne devons pas fermer la porte au dialogue » avant de prôner la poursuite de sa politique dite « d'engagement constructif » à l'égard de Pretoria. Elle refuse toujours d'adopter des sanctions économiques contre Pretoria, malgré les recommandations en ce sens du comité des sages du Commonwealth.

Dans une conférence de presse à Londres, les deux présidents du comité — l'ancien ministre australien Malcolm Fraser et l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo — ont rendu le gouvernement de Pretoria entièrement responsable de l'échec de leur tentative de médiation en

Afrique du Sud et ont affirmé qu'un « bain de sang » était à redouter si des sanctions économiques n'étaient pas adoptées, notamment par les États-Unis, la Grande-Bretagne et la RFA.

En des termes particulièrement durs, M. Fraser a accusé le gouvernement de Pretoria d'avoir porté un coup d'arrêt fatal le 19 mai dernier à la mission du comité, qui tentait d'établir un dialogue entre les autorités et l'opposition anti-apartheid, alors que selon lui un espoir était en vue.

Les gouvernements français, ouest-allemand, néerlandais et portugais ont exprimé leur inquiétude devant ces mesures qu'ils réprovent.

L'agence Tass a estimé de son côté que « les autorités sud-africaines, soutenues par l'administration américaine, se sont engagées dans une politique de terreur totale sur le modèle hitlerien ».

— AFP et Reuter



L'armée et la police ont uni leurs forces pour empêcher le public d'entrer dans le Centre oecuménique à Durban, en Afrique du Sud. photo Reuter

Trafic d'armes: lien entre l'Irish Connection et Action directe

■ LE HAVRE — La saisie — mercredi, dans le port du Havre — d'un camping-car contenant un stock d'armes à destination de l'Irlande et l'arrestation de neuf personnes, dont deux proches d'Action Directe, semblent avoir établi un lien entre le mouvement indépendantiste irlandais INLA et le groupe terroriste français.

L'opération, menée conjointement au Havre et à Paris, a également mis à jour l'existence d'une « Irish Connection » entre les États-Unis et l'Irlande, via l'Europe.

Outre les époux Norton, résidant à Los Angeles, les policiers

français ont arrêté deux hommes, l'un au Havre, Sean Hughes, responsable de l'INLA en France, et soupçonné d'avoir commis plusieurs hold-up avec des membres d'Action Directe, l'autre, jeudi, à Paris, Alain Pajolat, qui serait un proche du mouvement clandestin français. Les policiers restent très discrets sur leurs investigations au niveau d'Action Directe mais les deux hommes, a-t-on appris de bonne source, étaient en contact.

Ce beau coup de filet a été réussi grâce à une collaboration étroite entre les polices française, britannique, néerlandaise et belge, qui, vraisemblablement

alertées par les services américains, ont pris en filature un camion irlandais qui avait chargé à Rotterdam le container transportant le camping-car embarqué à Los Angeles. Le container, a-t-on appris, jeudi, de source sûre, est arrivé à Rotterdam dans la nuit du 5 au 6 juin sur le Maryt, un porte-container battant pavillon panaméen. Il a ensuite pris la direction du Havre, qui dispose de liaisons fréquentes avec les ports irlandais et qui pourrait être le dernier relais du trafic d'armes à destination de l'Irlande. Les policiers français auraient ainsi porté un rude coup à l'un des maillons de l'Irish Connection.

Les enquêteurs, qui ont procédé à l'opération sur la foi de renseignements, sont persuadés que ces armes — deux pistolets-mitrailleurs, 12 fusils d'assaut dont certains munis de lunettes télescopiques, 23 pistolets de gros calibre et plus de 2.000 cartouches — étaient destinés à l'INLA (Armée de libération nationale irlandaise), née d'une scission au sein de l'IRA. Les indépendantistes irlandais disposent en effet de nombreux relais à travers le monde, et notamment aux États-Unis où vit une importante communauté irlandaise, dont certains éléments n'hésitent pas à leur apporter un soutien politique et matériel.

— Reuter et AFP

La guerre des camps reprend de plus belle à Beyrouth

■ BEYROUTH — La guerre des camps a repris hier avec violence à Beyrouth-ouest entre miliciens chiites et palestiniens alors qu'on annonçait la mort de cinq personnes dans des affrontements entre chiites pro-iraniens et combattants pro-syriens dans la vallée de la Bekaa, dans l'est du Liban.

Le pilonnage du camp de Chatila, le plus violent depuis la reprise des hostilités entre la milice chiite Amal et les Palestiniens, le 19 mai dernier, selon un porte-parole du Front de salut national palestinien (FSNP, coalition pro-syrienne), semble consacrer l'échec de la médiation iranienne et l'impasse des efforts déployés en ce sens par différentes parties à Damas.

Le bureau militaire du mouvement Amal avait accusé dans l'après-midi les Palestiniens de Chatila et de Bourj Barajneh d'avoir tenté d'opérer des sorties vers les positions d'Amal, qui ne fait pas état de victimes, des obus de mortier de calibre 60

ont été lancés de l'intérieur du camp de Bourj Barajneh sur les quartiers résidentiels chiites qui l'entourent.

Un bilan provisoire établi de source palestinienne à l'intérieur des camps, fait état de douze blessés parmi les habitants de Chatila et de neuf autres à Bourj Barajneh, en début de soirée.

Par ailleurs, de source proche du Parti social-nationaliste syrien du Liban, on apprendrait que quatre membres du parti ont péri mercredi dans les combats à Mashghara dans la vallée de la Bekaa. Pour sa part, l'agence de presse libanaise rapporte la mort d'un officier du Hezbollah (Parti de Dieu) pro-iranien au cours des mêmes affrontements.

On ne connaît pas le bilan des combats qui se sont poursuivis hier.

Le mois dernier, les forces syriennes déployées dans la vallée ont eu des accrochages avec des membres du Hezbollah à Baalbeck, fief de l'intégrisme libanais.

— Reuter et AFP

Haiti réclame une aide US accrue

■ WASHINGTON — Une délégation gouvernementale haïtienne a entamé hier à Washington deux jours de discussions visant notamment à obtenir une aide américaine accrue et à essayer de récupérer les biens que pourrait contrôler aux États-Unis l'ex-président Jean-Claude Duvalier.

Cette délégation, arrivée mercredi soir à Washington, est composée du ministre des Affaires étrangères Jean-Baptiste Hilaire, du ministre de la Justice François Latortue, et du minis-

tre de l'Éducation nationale Rosny Desroches.

M. Hilaire s'est entretenu en fin de matinée avec le secrétaire d'État George Shultz qui l'avait invité à venir à Washington. La délégation haïtienne a ensuite participé à un déjeuner de travail organisé par M. Shultz.

Le département d'État a souligné hier le désir du gouvernement américain « d'aider le Conseil national de gouvernement haïtien dans son œuvre de transition vers un gouvernement élu et dans ses efforts pour

construire une meilleure vie pour le peuple haïtien ».

Washington prévoit d'apporter une aide de \$60 millions à Haïti au cours de l'année fiscale s'achevant le 30 septembre prochain et Port-au-Prince souhaite un accroissement de cette aide.

M. Latortue s'est pour sa part entretenu avec des hauts responsables du département du Trésor afin d'examiner quelles mesures pourraient être prises au sujet des biens dont disposerait aux États-Unis l'ex-président Duvalier.

— AFP

La Maison-Blanche confirme que SALT-2 n'existe plus

■ WASHINGTON — La Maison-Blanche a catégoriquement affirmé, hier, que le traité SALT-2 « n'existe plus tout » en se déclarant encouragée par la multiplication de propositions soviétiques dans le domaine du désarmement.

La mise au point du porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, est intervenue à la suite de propos parfois ambigus tenus mercredi soir par le président Reagan, lors d'une conférence de presse. M. Speakes a reconnu que les explications données par M. Reagan de sa décision sur SALT-2 avaient suscité une certaine confusion.

M. Reagan avait laissé entendre, mercredi soir, qu'il n'avait pas encore fermement décidé d'abandonner cet accord, conclu en 1979, sur la limitation des armes stratégiques, indiquant qu'il pouvait encore attendre plusieurs mois pour prendre une décision finale en fonction des actions soviétiques.

Le porte-parole de la présidence américaine a toutefois réaffirmé hier que les mesures annoncées le 27 mai dernier (déploiement cet automne de missiles de croisière entraînant le dépassement des seuils fixés par l'accord) signifiaient que les limites du traité SALT-2 n'existent plus.

« Si les États-Unis sont amenés à l'avenir à démanteler certaines armes stratégiques, cela sera fait pour d'autres raisons que SALT-2 et notamment en fonction du comportement de l'Union soviétique aux négociations sur le désarmement de Genève », a-t-il ajouté.

La presse américaine avait généralement interprété les propos de M. Reagan à ce sujet, mercredi soir, comme un assouplissement de sa position, face à l'opposition qu'elle a suscitée au Congrès comme en Europe. M. Speakes s'est efforcé d'écarter une telle interprétation.

Le porte-parole a d'autre part relevé avec intérêt que Moscou

venait d'avancer à Genève une nouvelle proposition de réduction des armements stratégiques.

« Nous trouvons qu'il est très intéressant que les Soviétiques sont au moins en train d'aller de l'avant avec un certain nombre de propositions dans plusieurs secteurs du contrôle des armements », a déclaré M. Speakes.

Il a relevé que ces propositions étaient intervenues après les récentes déclarations du président (Reagan) sur SALT-2 en donnant à entendre que la décision américaine à ce sujet avait pu inciter Moscou à se montrer plus conciliant.

La Maison-Blanche s'est refusée à préciser la teneur de la dernière proposition soviétique sur les armes stratégiques, que M. Reagan s'était gardé de rejeter en promettant mercredi soir de l'étudier.

Selon le New York Times, cette offre, présentée à Genève, traitait dans le sens des souhaits de Washington, dans la mesure où elle reviendrait sur l'exigence d'une prise en compte des bombardiers américains basés en Europe occidentale et à bord de porte-avions, dans un accord sur la réduction des armes stratégiques.

La présidence a en revanche déclaré publiquement son intérêt pour la proposition de réduction des forces conventionnelles en Europe avancée à Budapest par le Pacte de Varsovie. « Nous trouvons intéressantes ces idées telles qu'elles ont été rapportées et nous accueillerions favorablement la possibilité d'analyser les propositions concrètes qu'elles prévoient lorsqu'elles seront formellement présentées », a déclaré M. Speakes.

Il a toutefois déploré que le Pacte de Varsovie n'ait toujours pas répondu aux propositions plus modestes mais concrètes faites par le camp occidental aux négociations MBFR de Vienne, en novembre dernier.

AFP

La police de Sri Lanka arrête 150 séparatistes tamouls

■ COLOMBO — Les forces de sécurité srilankaises ont arrêté 50 séparatistes tamouls dans le port de Tricomalee, à 150 miles au nord-est de Colombo, soupçonnés d'avoir été impliqués dans les attentats à la bombe de mercredi dont le bilan s'élevait hier à 45 morts et des dizaines de blessés.

Pour la seconde journée consécutive, les autorités ont imposé le couvre-feu du coucher du soleil à l'aube afin d'enrayer les attaques terroristes qui n'ont cessé d'augmenter depuis le 3 mai.

Les autorités accusent les rebelles d'avoir placé des bombes à retardement dans deux autobus qui ont fait explosion mercredi. Le bilan d'hier s'élevait à 23 morts et 68 blessés. Plus tard le même jour, une autre explosion a eu lieu dans un cinéma de Colombo où trois personnes ont perdu la vie. Enfin 19 membres des forces navales étaient tués dans une attaque à la roquette dans une base militaire.

Selon les services de sécurité, les victimes étaient des Cinghalais, des musulmans ainsi que des Tamouls.

Par ailleurs, le lieutenant-général Cyril Ranatunga, chef de l'escouade anti-terroriste, s'est rendu hier à Trincomalee pour vérifier si vraiment des paysans s'enfuyaient massivement à la suite des violences des rebelles tamouls qui luttent pour un état indépendant.

Un porte-parole gouvernemental a déclaré que le Sri Lanka annoncerait la semaine prochaine une conférence de paix à laquelle participeraient tous les partis politiques d'opposition afin de trouver un consensus pour mettre fin à la crise.

UPI, Reuter

DÉPÊCHES

FMI-POLOGNE : la Pologne, pays socialiste européen le plus endetté, a consacré hier son retour sur la scène financière internationale en devenant officiellement le 15^e membre du Fonds Monétaire International (FMI). Quelques heures plus tôt, elle avait obtenu, à Vienne, le rééchelonnement des échéances 1987 de sa dette commerciale auprès de grandes banques privées occidentales (\$2 milliards).

ISRAËL : le premier ministre Shimon Pérès a nommé hier un conseil spécial pour examiner les moyens de régler les problèmes de violences entre la majorité laïque et la minorité religieuse, après l'incendie criminel d'une synagogue à Tel Aviv. Un mouvement opposé aux ultra-orthodoxes a déclaré avoir incendié la synagogue en représailles d'actes de vandalisme par des extrémistes religieux contre des abris-bus comportant des publicités pour des maillots de bain.

PHILIPPINES : des centaines de milliers de Philippins ont participé hier à la célébration, dans un parc de Manille, de la fête nationale, la première de l'ère post-Marcos. Après un grand défilé, la présidente Corazon Aquino a appelé les Philippins réunis au parc Rizal à célébrer le « pouvoir du peuple ».

CHYPRE-ONU : les pays fournisseurs de troupes à la force de paix de l'ONU basée depuis 22 ans à Chypre (UNFICYP), ont adressé hier un avertissement aux dirigeants de l'île en indiquant que leur patience avait des limites. Cet avertissement suit de peu la publication d'un rapport par le secrétaire général de l'ONU dans lequel celui-ci a reconnu que ses efforts pour restaurer l'unité de Chypre étaient dans l'impasse totale, en raison du rejet de son plan d'accord-cadre par la partie chypriote grecque.

ULSTER : le gouvernement britannique a annoncé hier la dissolution de l'Assemblée d'Irlande du Nord, estimant que le parlement de la province avait failli à sa mission principale qui consistait à rapprocher catholiques et protestants.

ARGENTINE : l'Argentine doit être paralysée aujourd'hui par une grève générale, la troisième en six mois, organisée à l'appel de la Confédération générale du travail (CGT, péroniste), qui exige une réforme de la politique économique pour lutter contre le chômage et les bas salaires. Le président Alfonsín s'est dit, mercredi soir, quasiment indigné par cette grève politique. Il a d'ailleurs reconnu l'existence de graves problèmes sociaux.

L'Afghanistan, une guerre oubliée ?

PARIS — La guerre en Afghanistan, commencée en décembre 1979 avec l'intervention des troupes soviétiques à Kaboul, s'enlise sans que l'on puisse entrevoir aujourd'hui une issue politique ou militaire. En

Occident, l'Afghanistan semble en passe de devenir un conflit oublié alors qu'en Union soviétique la présentation officielle des événements s'est sensiblement modifiée depuis quelque temps. Après l'arrivée au pouvoir de

M. Mikhaïl Gorbatchev, la presse soviétique a commencé à parler de plus en plus ouvertement de la participation aux combats des soldats soviétiques. Jusqu'alors, le « contingent limi-

En mars dernier, l'hebdomadaire à grand tirage *Ogoniok* consacrait un long article aux « exploits » de l'armée soviétique en Afghanistan.

L'hebdomadaire multipliait comme il se doit les histoires édifiantes: un seconde classe coupe de son unité à fait face et s'en est tiré plus ou moins miraculeusement après avoir tué trois ennemis; un autre soldat dans une situation désespérée se fait sauter à la grenade mais entraîne avec lui dans la mort huit rebelles...

Autant d'articles qui permettent aux autorités de faire comprendre à la population que la guerre en Afghanistan est dure, mais juste, autant que la Deuxième Guerre Mondiale. Les témoi-

gnages plus ou moins spontanés d'anciens combattants qui font un parallèle entre la défense de l'URSS contre Hitler et le soutien soviétique à Kaboul devant la « menace imperialiste », sont là pour témoigner du caractère juste de cette « guerre non déclarée » comme on l'appelle au Kremlin.

Si la presse et la télévision parlent plus ouvertement qu'auparavant de la situation en Afghanistan, de nombreux sujets restent cependant totalement tabous, et en premier lieu le nombre de soldats tués ou blessés depuis décembre 1979.

Selon des sources diplomatiques occidentales, près de 12 000 Soviétiques ont été tués depuis le début de l'intervention.

Autre sujet soigneusement évité par la presse soviétique: les échanges de prisonniers entre Soviétiques et moudjahidines. Le journal britannique *The Guardian* a révélé en octobre dernier qu'un échange avait eu lieu en août 1985: deux soldats soviétiques avaient été échangés contre six résistants. Selon le journal, l'échange avait été organisé par un dirigeant du parti communiste ukrainien qui voulait retrouver son fils disparu au cours d'une opération. Son fils était l'un des deux soldats soviétiques échangés.

En revanche, la presse soviétique plus ou moins spécialisée, comme *Krasnaïa Zvezda*, ne cache pas l'intérêt que présente la guerre en Afghanistan pour la formation de nouvelles générations de soldats et d'officiers.

Au point qu'il semble se dessiner en URSS une nouvelle politique des cadres dans l'armée qui voit les anciens d'Afghanistan se placer rapidement à des postes de responsabilité.

Si les officiers qui ont eu un poste de commandement en Afghanistan voient leur carrière avancer, les soldats et sous-officiers semblent connaître des jours moins heureux en revenant à la vie civile.

La presse a dénoncé plusieurs cas difficiles qui témoignent de ce que les anciens d'Afghanistan ne sont pas toujours bien reçus...

Il semble enfin qu'un symptôme de difficulté de réadaptation à la vie civile se fasse également jour chez certains, un peu comme cela s'est produit aux États-Unis au retour des anciens du Vietnam. La presse soviétique a fait état de groupes d'anciens soldats d'Afghanistan qui veulent jouer aux justiciers en voyant la corruption qui règne autour d'eux et l'attitude trop passive selon eux de la police et de la justice.

Stéphane DELATOURE

de l'agence France-Press

« des forces soviétiques, pour reprendre l'expression consacrée à Moscou, n'était censé jouer qu'un rôle d'appui logistique aux forces armées afghanes. Le 19 octobre, l'organe du ministère de la Défense, *Krasnaïa Zvezda* (L'Étoile rouge) a annoncé la création d'une rubrique régulière consacrée aux opérations en Afghanistan et intitulée « Afghanistan — terre des actes héroïques ».

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
1001 EST BOUL. DE MAISONNEUVE
MONTRÉAL H2L 4R5

ÉLECTION D'UN USAGER
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSMM
LE 11 JUILLET 1986

Vous avez plus de 18 ans.
Vous avez reçu des services de notre établissement depuis moins de deux ans.
Vous pouvez être candidat-candidate.
Procurez-vous le formulaire de mise en candidature à l'un de nos points de services et retournez-le au bureau du Directeur général
avant le 27 juin 1986

Cette élection complémentaire aura lieu pour compléter le mandat 1985-88 d'un membre démissionnaire du collège électoral des usagers.

ROGER LAPLANTE
Président d'élection



Rolex chez BIRKS

Vedette internationale... la prestigieuse montre Rolex. Pour hommes et pour femmes. Or 18 ct et acier. Couronne Twinlock en or. Changement rapide de la date. Étanche jusqu'à 330 pieds.

À gauche: chronomètre Datejust Oyster Perpetual
À droite: Lady Date Oyster Perpetual

- 2 ans de garantie • Gravure gratuite

Carré Phillips, Carrefour Laval
Parfaitement BIRKS

RÉGALEZ-VOUS DE HOMARDS

À L'OCCASION DE NOTRE GRANDE OUVERTURE



7 HOMARDS (CANNERS) CUITS

POUR SEULEMENT 20\$

À partir d'aujourd'hui et jusqu'à épuisement des stocks.

FRUITS DE MER MAINE
maintenant déménagé au
1825-33, rue O'Brien, Saint-Laurent Tél.: 334-2160

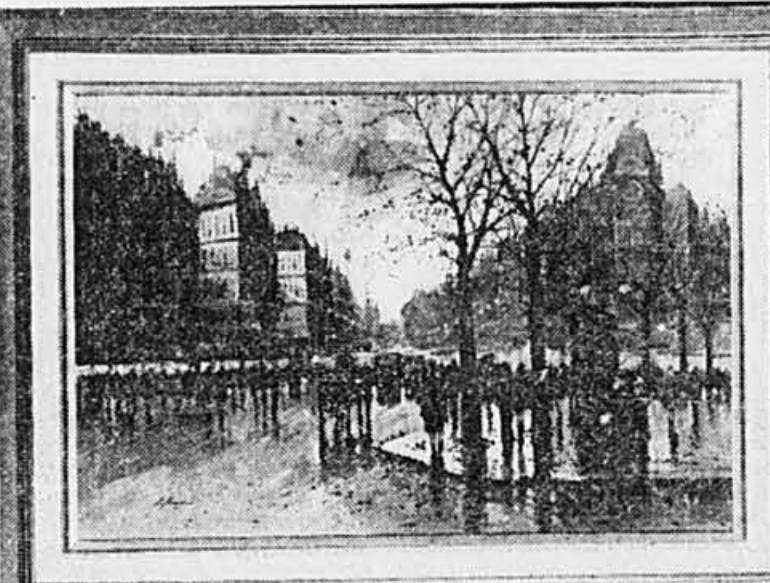


Cadres en argent plaqué

Son rire éclatant. Le confort au foyer! Autant de moments qui ne demandent qu'à être immortalisés. Mettez en valeur ces souvenirs dans nos cadres plaqués argent Birks.

Deux largeurs: 1 cm and 2 cm.
Trois grandeurs: 3" x 5", 5" x 7", 8" x 10".
De \$40. à \$85.
Montrés ici, grandeur 5" x 7":
1 cm \$60. 2 cm. \$65.

Uniquement chez **BIRKS**



ATTENTION MONTRÉAL

Grande liquidation à la Galerie Royale

1420 ouest, rue SHERBROOKE (angle Bishop) tél.: 845-4383

UNE SÉLECTION ÉNORME DE PEINTURES
ORIGINALES À DES RÉDUCTIONS ÉTONNANTES

Voici quelques exemples au hasard:

\$275. \$95.	\$375. \$145.	\$475. \$225.	\$750. \$375.
-----------------	------------------	------------------	------------------

Incroyable mais vrai

UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT DE COURTE DURÉE

Alors faites vite
Ouvert 7 jours par semaine



Le sens des affaires...

«La mémoire est une faculté qui oublie.» Couchez tout par écrit, dans un carnet d'adresses ou une pochette d'écriture... en cuir. Les aide-mémoire indispensables, pour les numéros à retenir, pour les notes importantes. Au bureau. En voyage. Pour lui. Pour elle. Cuir de belle qualité. Noir, brun, bourgogne.
\$65.00 ch.

Parfaitement BIRKS



Swatch... à montrer

Les montres Swatch faites pour épater. Éblouissantes. Couleurs électrisantes. Cadres époustouffants. Bracelets grand sport. Il vous en faut une! Fabrication suisse avec mouvements à quartz. \$50 ch.

- Garantie Birks de 2 ans.
- Certificat de remplacement gratuit d'une pile (la pile dure environ 3 ans).

Parfaitement BIRKS

TRANSPORTS
Neuf comités de députés

■ QUÉBEC (PC) — Un groupe de députés profiteront de l'été pour revoir des questions comme les tarifs sur les traversiers, les limites de vitesse sur les autoroutes et la vocation des haltes routières.

Le ministre des Transports du Québec, Marc-Yvan Côté, a innové hier en annonçant la création de comités qui seront chargés d'évaluer certaines questions qui relèvent de son ministère au cours des prochains mois.

Ce qui est nouveau, c'est que ces comités seront dirigés par des députés qui recevront l'appui d'un haut fonctionnaire, d'un attaché politique et aussi d'étudiants.

Au nombre de neuf, ces comités se pencheront sur: les traverses maritimes (Claire-Hélène Hovington-Matane), la voirie (Yvon Vallières-Richmond), les haltes routières (France Dionne-Kamouraska-Témiscouata), le service aérien (Jean Leclerc-Taschereau), la signalisation (Henri Paradis-Matapédia), la limite de vitesse (Paul Philibert-Trois-Rivières), l'entretien du réseau routier (Robert Middlemiss-Pontiac), l'application des mesures pénales relatives au code de la route (Réjean Doyon-Louis-Hébert), et le taxi (Michel Bissonnette-Jeanne-Manec).

Le RDI pourrait devenir un parti ce week-end

■ Un nouveau parti politique pourrait naître très bientôt au Québec. Les militants du Rassemblement démocratique pour l'indépendance en décideront ce week-end dans la métropole. Mais, déjà, les deux seuls aspirants à sa présidence souhaitent l'un et l'autre que le RDI troque son statut de mouvement pour celui de parti en bonne et due forme.

MARIO FONTAINE

Ce qui a commencé comme une sorte de forum pour « orthodoxes » en rupture de ban du Parti québécois durant l'hiver 85 s'imposera donc d'une façon plus officielle, s'il n'en tient qu'à Mme Lyne Marcoux, trésorière du RDI, et au secrétaire général du Rassemblement, M. Roger LeClerc. Tous deux se feront la lutte lors du congrès d'orientation du mouvement, qui se tiendra samedi dans la métropole.

Ils souhaitent succéder à la présidente sortante, Denise LeBlanc Bantey. Celle-ci s'interrogeait au contraire il y a quinze jours sur la pertinence de cette transformation. Elle craignait alors que cela retarde la réunification des forces indépendantistes au Québec.

« Pour moi la transformation du RDI en parti politique est une condition sine qua non quant à ma candidature à la pré-

sidence », affirme Mme Marcoux. « Le RDI doit annoncer des maintenant qu'il se transformera en parti politique, même si ça ne se fera pas du jour au lendemain. Le moment est venu de l'annoncer », déclare de son côté M. LeClerc.

Mme LeBlanc Bantey hésite elle-même sur l'option à privilégier, et, puisqu'elle ne sollicite pas un nouveau mandat à la présidence, elle n'a pas l'intention d'influencer les militants dans ce débat: « C'est difficile actuellement de savoir quelle est la meilleure voie à prendre. Chose certaine je ne ferai pas de cabale ou de torçage de bras », déclarait-elle hier à LA PRESSE.

Fusion avec le PI?

Mme Marcoux et M. LeClerc devraient être les seuls candidats à la présidence. Tous deux possèdent une feuille de route assez semblable. Jeunes (respectivement 29 et 35 ans), l'un et l'autre anciens membres de l'exécutif national du Parti québécois et déçus de son virage fédéraliste, ils travaillent ensemble depuis un moment, dans l'harmonie semble-t-il. Et, surtout, tous deux souhaitent l'unification des forces indépendantistes.

Un vœu partagé par le président du Parti indépendantiste, Pierre de Bellefeuille: « J'espère que le RDI se transformera en parti, car il faut cela pour qu'on

puisse envisager la fusion de nos deux formations ». « L'union des forces indépendantistes, il faut que ça marche. Il ne faut plus être divisés », ajoute de son côté le chef du PI, Gilles Rheume.

La présidente de la SSJB-M, Nicole Boudreau, ne partage cependant pas, quant à elle, ce désir de transformation du RDI pour le moment. Elle préfère pour l'heure le voir demeurer mouvement, afin qu'il bâtisse l'image et l'argumentation indépendantiste. La transformation en parti serait prématurée, croit-elle.

L'élection à la présidence et la mise en oeuvre, ou non, d'un processus menant à la création d'un nouveau parti politique « indépendantiste et progressiste » occuperont une bonne part de ces assises, auxquelles devraient assister quelque 300 délégués et observateurs.

Advenant le cas où le RDI se transformerait en parti, une course à la direction se tiendra lors du prochain congrès d'orientation. La mise sur pied officielle de ce parti pourrait difficilement survenir avant l'automne prochain au plus tôt, sinon même aussi tard qu'en mai 87. Ce qui n'empêcherait pas des discussions d'avoir lieu avec le Parti indépendantiste dans l'intervalle.



Mme Flora MacDonald, ministre du Travail du Canada, s'entretient avec M. Irwin Cotler, professeur de droit, lors d'une pause à la conférence sur le droit constitutionnel, qui se tient à Québec.

Immigration humanitaire: Québec veut faire davantage

■ QUÉBEC — Même si le Québec passe pour une des terres d'accueil les plus généreuses au monde, ouvrant ses portes bon an mal an à une douzaine de milliers d'immigrants et de réfugiés et régularisant le statut de quelques centaines de personnes entrées au pays clandestinement, il reste toujours possible de faire plus.

PIERRE VINCENT

Et c'est précisément cette possibilité que la ministre provinciale des communautés culturelles et de l'immigration, Mme Louise Robic, examine en ce moment. Une façon d'accroître le rôle du Québec en matière d'immigration humanitaire. Elle s'est toutefois refusée, au cours d'un entretien avec LA PRESSE, hier, au sortir de sa participation à la quatrième conférence de droit constitutionnel, de préciser jusqu'où le Québec pourrait aller plus loin.

Au cours des cinq dernières années, rappelle-t-elle, le Québec a accueilli, dans le cadre de sa politique humanitaire près de 4 000 Indochinois, environ 3 000 Européens de l'Est (des Polonais en majeure partie), au-delà de 3 500 Libanais et un peu plus de 1 200 Latino-Américains, notamment des Salvadoriens et des Guatémaltèques. En outre, au début des années 80, le Québec a mis en oeuvre un programme de régulation de statut pour les Haïtiens vivant clandestinement ici, ce qui a permis, souligne Mme Robic, à plus de 4 000 personnes craignant de retourner en Haïti, en raison du régime politique imposé alors par Port-au-Prince, d'obtenir le droit de résidence permanente au Québec.

Il y a présentement entre douze et quatorze millions de personnes dans le monde, qui, pour diverses raisons, ont un impérieux besoin de quitter leur pays d'origine. Autant de gens qui sont devenus, depuis le début des années 80, plus difficiles à faire accepter par les gouvernements des autres pays que le leur. « Il y a aujourd'hui des pays qui refusent tout net des réfugiés, qui les refoulent par la force et qui les jettent même à la mer », fait observer Michel Moussalli, directeur de la protection internationale au Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

« Il est bien évident que, quelque prospère que soit notre économie, et vive notre volonté de partage, nous ne pourrions jamais être en mesure d'accueillir tous les réfugiés qui, potentiellement, pourraient s'établir chez nous, s'empresse de nuancer la ministre Robic. En matière d'immigration humanitaire comme en matière d'immigration tout court, les capacités d'accueil comportent nécessairement des limites ». Les limites actuellement fixées pourraient toutefois être reculees, croit-elle. Elle attend un rapport de ses fonctionnaires pour voir jusqu'où elle pourrait engager la générosité des Québécois.

Plus tôt, dans le cadre de la même conférence, sa collègue fédérale, Flora MacDonald, a, elle aussi, insisté sur la grande ouverture d'esprit du Canada en ce domaine. « Si l'on tient compte de la taille de la population et du produit national brut, aucun autre pays n'a égalé le Canada au cours des dernières années au chapitre de l'aide aux réfugiés ».

Mais, estime Mme MacDonald, la « commiseration » du peuple canadien n'est pas sans limite. Aussi croit-elle qu'il est temps de réviser le processus de reconnaissance du statut de réfugié au Canada, un processus actuellement trop facile à contourner et à frauder. Elle présentera un projet de loi à l'automne pour corriger la situation. Le nouveau processus pourrait entrer en vigueur au printemps prochain.

Le ministre de la Justice, Herbert Marx, a pour sa part fait valoir, au cours du déjeuner-causerie de la conférence, que, contrairement à d'autres provinces canadiennes, le Québec n'a pas, « depuis au moins un siècle », adopté une seule loi à caractère discriminatoire.

SELON UN AMI DE L'EX-MINISTRE Stevens est très affecté par le débat sur ses finances

■ OTTAWA — Selon le député conservateur de Mississauga-South, Don Blenkarn, un ami personnel de Sinclair Stevens, l'ex-ministre du cabinet Mulroney est profondément blessé par la controverse qui entoure ses finances personnelles.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Le député Blenkarn a déclaré à LA PRESSE qu'il a parlé cette semaine à M. Stevens, qui est retourné pour l'instant à sa maison de Toronto.

« Sinclair est convaincu que l'enquête judiciaire le lavera totalement des allégations qui pèsent contre lui », a affirmé le représentant de Mississauga en ajoutant toutefois que M. Stevens « trouve quand même la situation pénible à supporter dans le moment ».

Selon M. Blenkarn, ce n'est qu'une fois l'enquête du juge William Parker terminée que l'ex-ministre prendra une décision sur son avenir politique. S'il est blanchi, M. Stevens pourrait tout aussi bien quitter le cabinet comme y demeurer.

Pour M. Blenkarn, il ne fait plus de doute maintenant que le juge Parker ne pourra rendre

une décision avant plusieurs mois, soit à l'automne prochain seulement. « Il ne faut rien espérer avant la fête de l'Action de Grâce ».

L'enquête Parker commencera lundi prochain à Toronto, mais la première journée sera consacrée uniquement à recevoir les mémoires et à prendre le nom des personnes et organismes qui voudront témoigner ultérieurement. Selon un porte-parole du juge Parker, les audiences publiques n'auront lieu qu'après la semaine prochaine.

Cette lourdeur dans les procédures judiciaires a amené le premier ministre Mulroney à ne pas attendre le dénouement de l'affaire Stevens, a déclaré un membre du Parti conservateur. C'est pourquoi le remaniement ministériel majeur est prévu pour la mi-juillet, quelques jours après la réunion du comité des priorités et de la planification à Saskatoon du 2 au 4 juillet.

Entre-temps, les négociations se poursuivent entre conservateurs et libéraux pour faire ajourner les travaux parlementaires le 20 juin au lieu du 27. Mais, plusieurs députés libéraux s'opposent à ce que la Chambre termine ses travaux une semaine avant la date prévue dans le calendrier initial.

1 Insérez votre carte actuelle

2 Retirez votre argent

3 Du comptant au bout des doigts

Interac

INTERAC^{MD}: le réseau de l'avenir, en service aujourd'hui.

Votre carte actuelle* et votre numéro d'identification personnel vous permettent désormais de retirer de l'argent comptant à des milliers de guichets automatiques partout au Canada.

Vous désirez retirer des fonds de votre compte? Rien de plus facile! Il suffit de vous présenter à l'un des nombreux guichets automatiques identifiés par le symbole INTERAC noir et or.



Le réseau INTERAC regroupe les institutions financières suivantes:

- La Banque de Commerce Canadienne Impériale
- La Banque de Nouvelle-Écosse
- La Banque Royale du Canada
- La Banque Toronto-Dominion
- La Banque de Montréal*
- La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
- Canada Trust**
- La Banque Nationale du Canada**
- Les Credit Union participantes**

Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès de votre institution financière pour obtenir de plus amples renseignements sur le réseau INTERAC.

MD Marque déposée d'Interac, Inc. utilisée par les institutions membres autorisées. * Les Caisses Desjardins émettront une nouvelle carte. Consulter votre Caisse. Le service sera offert à compter de la mi-juin. ** Le service sera offert à compter de l'automne prochain.

MÈRE TERESA PARMIS NOUS



C'est d'un bon pas et entourée de « gardes du corps » que Mère Teresa a fait son entrée à la cathédrale de Montréal, hier matin. Cela n'a pas empêché plusieurs personnes de l'entourer de près, lui prodigant parfois des marques de vénération généralement réservées aux saints.

photos Robert Nadon, LA PRESSE



Lors du Déjeuner de la prière des chefs de file, des dirigeants d'entreprise et du monde des affaires ont manifesté leur admiration pour Mère Teresa en glissant dans ses mains des sommes d'argent parfois consistantes.

Mère Teresa aux chefs de file montréalais: «Connaissez-vous les pauvres de votre ville?»

Une toute petite question, parmi quelques autres, posée hier par Mère Teresa aux chefs de file de la région métropolitaine de Montréal: «Connaissez-vous les pauvres de votre belle ville?»

JULES BÉLIVEAU

La « sainte vivante » des bidonvilles de Calcutta et de bien d'autres agglomérations urbaines dans le monde était de passage à Montréal, hier matin. Arrivée de Québec au cours de la nuit après sa participation à la IV^e Conférence de droit constitutionnel, à l'université Laval, elle n'a pris à peine que quelques heures de sommeil avant de rencontrer un nombre étonnant élevé de dirigeants de l'industrie et du monde des affaires de la région de Montréal.

Des 6h40, environ 1 500 per-

sonnes avaient envahi la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où Mère Teresa devait assister à une messe concelebrée par les archevêques de Montréal et de Québec, Mgr Paul Grégoire et le cardinal Louis-Albert Vachon, et par trois autres évêques et près d'une vingtaine de prêtres. Vers 7h30, toute cette foule, à laquelle se sont ajoutées plus de 500 autres personnes, s'est transportée à l'étage des congrès de l'hôtel Reine-Élisabeth pour un « Déjeuner de la prière » des chefs de file du Québec en présence de Mère Teresa.

Des personnalités politiques ont également participé à ces deux événements: M. John Turner, le sénateur Paul David, Mme Lise Bacon, M. Pierre Marc Johnson, M. Raymond Garneau, Mme Lucie Pépin, M. Marc Lalonde, M. Jean Drapeau, les maires de Québec et de Longueuil

Jean Pelletier et Jacques Finet, etc.

Intervenante principale au Déjeuner de la prière, Mère Teresa a longuement prêché son « évangile d'amour » devant une salle extraordinairement recueillie. Parlant d'une voix à la fois douce et assurée, sans jamais hausser le ton, presque comme si elle s'adressait à un tout petit groupe de personnes, elle a rappelé quelques épisodes des Saintes Écritures. Elle a évoqué, par exemple, la visite faite par Marie à sa cousine Elisabeth avant la naissance de Jésus et les noces de Cana. Elle s'est particulièrement attardé sur un passage des textes évangéliques: « Tout ce que vous faites aux plus pauvres, c'est à moi que vous le faites. Si vous donnez un verre d'eau à un pauvre, c'est à moi que vous le donnez. Si vous recevez un enfant, c'est moi que vous recevez... »

Mère Teresa a demandé aux chefs de file qu'ils sachent se préoccuper de leur prochain. « Partagez la joie de l'amour avec ceux que vous servez », a-t-elle dit. Et elle a repris: « Faites l'expérience du partage de la joie de l'amour avec ceux que vous dirigez, avec ceux qui vous servent. »

Plus loin, la fondatrice de la congrégation des Missionnaires de la Charité lançait cette invitation: « Essayez de trouver les pauvres. » Elle a signalé que la faim n'est pas uniquement celle des affamés de Calcutta mais aussi la faim du cœur, la faim de la parole de Dieu, la faim causée par la solitude et le rejet. Et elle a posé cette question: « Les connaissez-vous, les pauvres de cette belle ville? »

Comme elle l'avait fait la veille à Québec, Mère Teresa s'est prononcée contre l'avortement.

« Prenons la résolution de ne pas rejeter l'enfant non encore né », a-t-elle dit. Et elle a de nouveau cité cette parole de l'évangile: « L'enfant que vous recevez, c'est moi que vous recevez. »

Au cours de la période de questions ayant suivi son témoignage, Mère Teresa a indiqué que l'on peut prévenir les avortements par l'adoption. « A Rome, a-t-elle souligné, nous avons ainsi sauvé 1 000 petits enfants. » Et, s'exprimant cette fois avec insistance, elle a adressé ce défi à son auditoire: « Il est possible que dans une belle ville comme celle-ci nous unissions nos efforts et fassions quelque chose pour les enfants à naître. Nous l'avons fait pour les lépreux, il faut le faire pour les enfants non désirés. Décidez-vous. C'est à vous, les chefs de file, de décider que chaque enfant ne sera pas tué! »

Que faire pour les personnes souffrant de solitude? La réponse de Mère Teresa est venue sans aucune hésitation: « Aller les visiter! »

Et aux dirigeants d'entreprise, elle a posé deux questions et fait une confidence: « Vos employés qui ont des petits salaires, est-ce que vous les connaissez? Connaissez-vous leurs familles? Je prierai pour que vous puissiez le faire. »

Qu'auront enfin retenu les chefs de file montréalais et québécois de leur rencontre avec cette toute petite religieuse tellement différente des gens de leur monde habituel. Un d'entre eux, fortement impressionné, a repris cette parole de Mère Teresa, qui résume tout son discours: « Ce n'est pas ce que vous faites qui compte. C'est l'amour que vous mettez dans ce que vous faites... »



Mère Teresa était accompagnée, tant à la cathédrale de Montréal qu'à l'hôtel Reine-Élisabeth, d'une religieuse de la congrégation qu'elle a elle-même fondée, les Missionnaires de la Charité. On peut reconnaître sur cette photo M. et Mme John Turner, Mme Lucie Pépin, Mgr Paul Grégoire et, de dos, le cardinal Louis-Albert Vachon.



Le cardinal Louis-Albert Vachon, Mgr Paul Grégoire et deux gardes du corps ont accompagné Mère Teresa depuis la cathédrale de Montréal jusqu'à l'hôtel Reine-Élisabeth.

